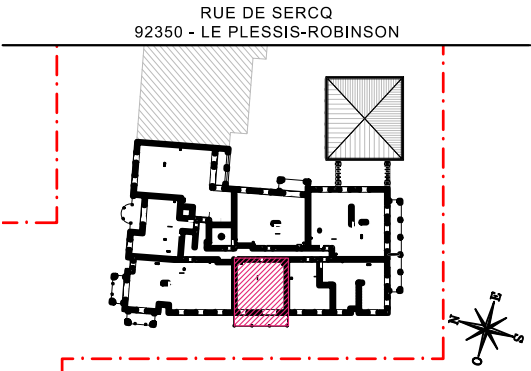
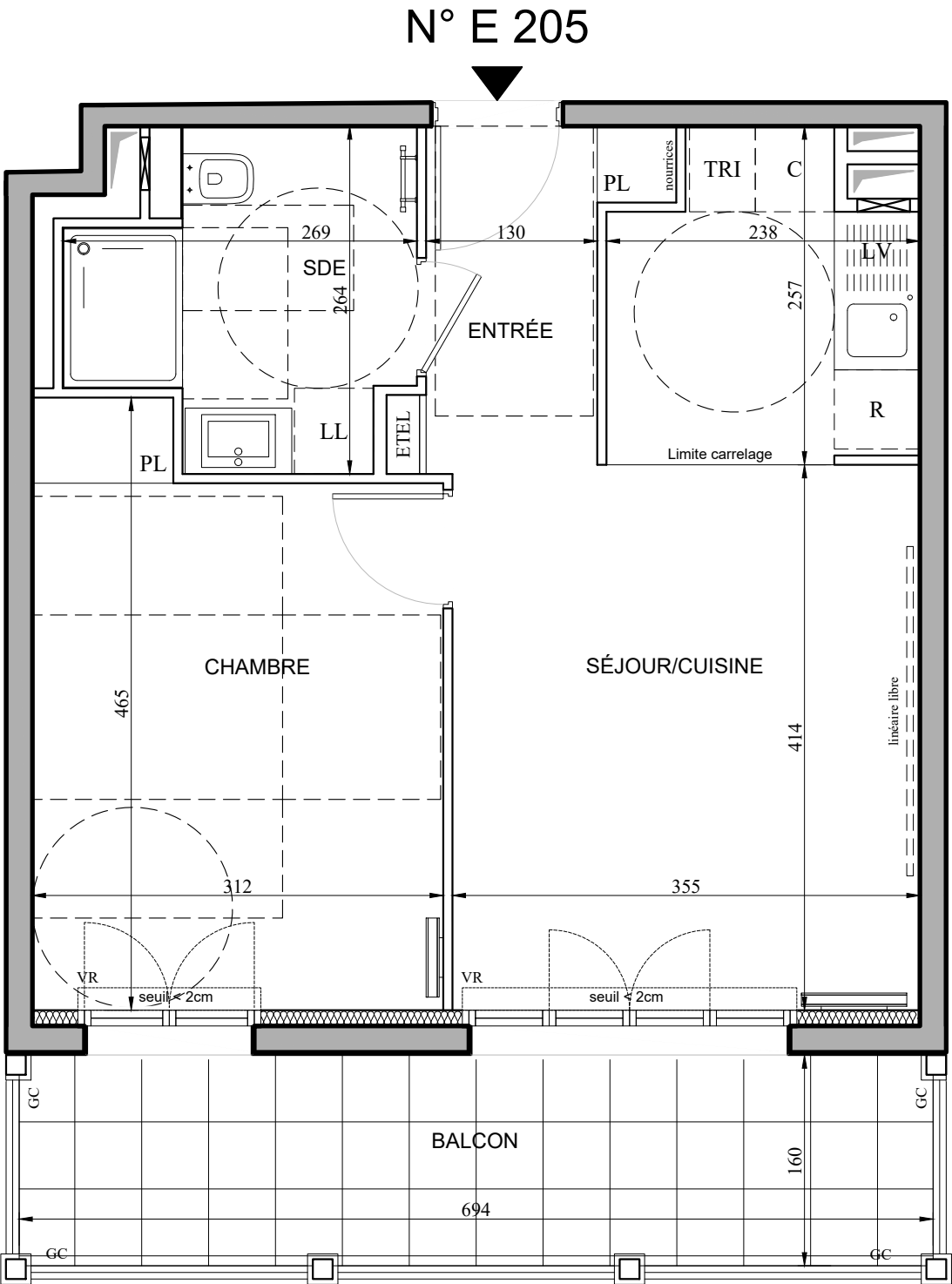




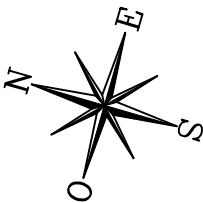
HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° E205 au 2ème étage

ENTRÉE	3,78 m²
SÉJOUR / CUISINE	19,88 m²
CHAMBRE	13,18 m²
SALLE D'EAU	5,76 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	42.60 m²
BALCON	11,07 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	53.67 m²



LÉGENDE			
AP	allège pleine	☼	sèche-serviette
AV	allège vitrée	☼	radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
☼	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
☼	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
---	retombée de poutre		
☼	trappe de visite		
☼	oeil de boeuf	☼	fenêtre
		☼	porte-fenêtre
		☼	porte-fenêtre

Indice : B
Échelle : 0 50 100 200cm



Conformément à la réglementation, ce plan est	
EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



EMERIGE



CONSTANTIA



BREITMAN & ASSOCIÉS